

Envoyé en préfecture le 03/07/2024

Reçu en préfecture le 03/07/2024

Publié le 04/07/2024



ID : 001-200070118-20240702-DEL_24_07_02_01-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 02 juillet 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36

Quorum : 19

Présents : 19

Représentés : 5

Absents : 17

L'an deux mille vingt-quatre, le 02 juillet et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 26 juin 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

Étaient présents : M. Bernard ALBAN, Mme Nathalie BISIGNANO, M. Franck CALAS, M. Jean-Pierre CHAMPION, Mme Patricia CHMARA, Mme Claude CLEYET-MARREL, M. Romain COTTEY, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Mme Carole FAUVETTE, M. Vincent GELAS, Mme Fabienne GIMARET, Mme Isabelle HELIN, M. Jean-Michel LUX, M. Lucien MOLINES, M. Alain REIGNIER, M. Thierry SEVES, Mme Marie-Monique THIVOLLE, Mme Anne TURREL, M. Dominique VIOT,

Étaient absents : M. Renaud DUMAY, Mme Nelly DUVERNAY, Mme Laure FANGET (pouvoir à M. Jean-Michel LUX), M. Gaëtan FAUVAIN, M. Paul FERRÉ (pouvoir à Mme Anne TURREL), Mme Catherine GUTIERREZ, M. Richard LABALME, Mme Patricia MAURY, Mme Christelle PAGET, M. Benoît PEIGNÉ, Mme Magalie PEZZOTTA, M. Philippe PROST (pouvoir à M. Bernard ALBAN), M. Roger RIBOLLET, Mme Catherine SALVETTI (pouvoir à M. Lucien MOLINES), M. Denis SAUJOT (pouvoir à Mme Carole FAUVETTE), Mme Marie-Jeanne VERCHERAT, M. Maurice VOISIN,

Secrétaire de séance : Mme Patricia CHMARA

N°2024/07/02/01-INSTALLATION D'UN CONSEILLER COMMUNAUTAIRE

Vu le Code électoral, notamment l'article L273-10,

Vu le Code Général des Collectivités Locales, notamment l'article L.5211-1,

Considérant le décès, en date du 2 juin 2024, de M. Thierry MICHAL, maire de Messimy-sur-Saône, conseiller communautaire et Vice-Président à l'assainissement,

Vu la liste des candidats à l'élection municipale et communautaire de Messimy-sur-Saône du 15 mars 2020 et considérant l'obligation de respecter la parité,

Le siège devenu vacant est attribué à M. Vincent GELAS, suivant de liste de même sexe, qui en a été informé et qui a confirmé accepter ce mandat,

Considérant la démission, en date du 20 juin 2024, de Mme Marie-Ange FAVEL de son mandat de conseillère communautaire,

Le Président précise que le siège devenu vacant est attribué automatiquement à Mme Nelly DUVERNAY, suivante de liste de même sexe pour la commune de Montmerle-sur-Saône, qui n'est pas présente à la séance et dont l'installation est de ce fait reportée à la prochaine séance sous réserve de sa décision par rapport à ce nouveau mandat.

Le conseil communautaire,

PREND ACTE de l'installation de M. Vincent GELAS au sein du conseil communautaire, en qualité de Délégué de la commune de MESSIMY-SUR-SAONE.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Fait à Montceaux, le 2 juillet 2024

Le Président,

Jean-Claude DESCHIZEAUX